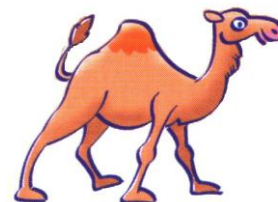




[www.drom.fr](http://www.drom.fr)

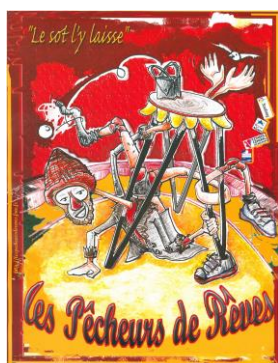
# LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie  
Mai 2013 - N° 167



## Cirque

Pour le 16<sup>ème</sup> festival de cirque de Bourg en Bresse, **Br'Ain de Cirque** se délocalise et propose quelques représentations en milieu rural.



Les Pêcheurs de Rêve présenteront alors  
**Le Sot l'y laisse, le jeudi 23 mai**  
(et non le mercredi 23 comme indiqué précédemment par erreur . . . et par le *Petit Dromadaire* !).

Place Docteur Gaillard, à 19 H 00

Entrée libre



En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette représentation de plein air.

## Université Populaire



Le programme est maintenant connu pour la 6<sup>ème</sup> **Université Populaire en Revermont !** La **Société des Amis de Montdidier** propose des expositions et des conférences sur le thème de la **Frontière**.

Elle commencera à Drom le **samedi 25 mai** :

- \* **14 H 00** : "*La ligne de démarcation pendant la seconde guerre mondiale : une frontière intérieure ?*", avec projection d'un film documentaire et débat, par Sébastien JOLY (historien).
- \* **16 H 30** : "*Les frontières au Moyen-Age*", avec la présentation du nouveau numéro de la revue *Arkhéops*, sur ce même thème des frontières, par Alain KERSUZAN (historien).
- \* **18 H 30** : "*Le rôle du Rhône dans l'histoire : entre frontière et voie de circulation*", par José DIAS (géographe, déjà présent à Drom en 2012).

### Buvette et barbecue festif

- \* **20 H 30 Concert** (5 €) « *chanson française* » avec KIELHO en première partie (des instantanés de vies, enrobés de fantaisies ; un univers poétique, avec une pointe d'humour, un brin de mystère, et des sourires) ;  
puis **scène ouverte** avec de jeunes talents locaux en seconde partie.

Toute la journée : déambulation dans le village  
autour de plusieurs **expositions** sur le thème des frontières

Le lendemain, **dimanche 26 mai** :

- \* **14 H 00** : "*Sur la trace des anciennes voies romaines dans le département de l'Ain*" par Alain MELO (archéologue).
- \* **16 H 30** : "*Les frontières en Afrique : histoire, enjeux, et actualité*" par Jean-Dominique PENEL (historien/juriste)



Suite de cette Université Populaire les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin à Corveissiat !

## Don du sang

Le lundi 27 mai, don du sang à **Jasseron** (de 08 H 00 à 10 H 00 à la salle des fêtes), puis à **Meillonas** (de 11 H 00 à 12 H 30 à la salle des fêtes).



## Offre d'emploi



L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes recherche son **agent d'accueil tourisme saisonnier** pour la saison estivale 2013 (environ 340 heures, entre fin juin et mi-septembre ; offre affichée en mairie).

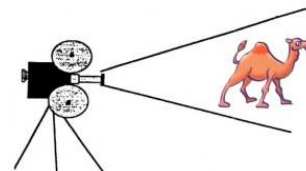
Candidature à adresser à M. le Président de l'Office de Tourisme Bresse Revermont – Ferme de Condal – Montaplan – 01370 St Etienne du Bois.



## Appel à volontaires

Le **Cinéma Rural Itinérant** fêtera bientôt sa dixième année de présence à Drom. Bientôt 140 films auront été déjà projetés sur l'écran de la salle des fêtes, grâce à des bénévoles impliqués dans cette animation.

Plusieurs d'entre eux ont fait part de leur intention de se retirer de cette activité à la fin de cette saison. Pour que le cinéma continue dans notre vallée sans reposer sur un trop petit nombre de volontaires, un appel est lancé aux amateurs du 7<sup>ème</sup> art pour rejoindre l'équipe en place et se partager la tâche : avec plus de membres dans l'équipe, un roulement peut s'effectuer où chacun trouve sa mission en fonction de ses goûts, de ses compétences et de ses disponibilités !



Renseignements auprès de Martine Bonnet (04.74.30.62.79).

## Danse avec les Dromignons

Le 8 juin 2013 à 18 H 00, dans la cour de l'école, les Dromignons, Aline et le maître vous convient à leur bal gratuit. Ils vous présenteront leurs danses, puis vous inviteront à participer.



La soirée se poursuivra par un repas barbecue avec le Sou des Ecoles. Tarif : adulte 12 € /- 12 ans 6 €. Réservation auprès de Sousanna AVIET (04.74.23.48.16) et Nadia CARRIER (04.74.30.69.26)

## Troubles de voisinage . . .



Malgré la pluviométrie désespérante de ce printemps, quelques beaux jours ont permis de ressortir les tondeuses à gazon. Quelques remarques ayant été reçues en mairie, il convient de rappeler la réglementation en matière de bruit :

*En cas de bricolage et de jardinage, les tondeuses à gazon, les motoculteurs et autres engins bruyants ne sont autorisés que :*

**Jours ouvrables : de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30**

**Samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00**

**Dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00**

De plus, en cas de désagrément causé par un voisin irrespectueux de cette règle, il n'est pas utile de signaler les faits *a posteriori* auprès du maire ou des adjoints : il est beaucoup plus pertinent de le signaler à la gendarmerie au moment des faits.